

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Novembre — November 1990 Numéro 133



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

novembre 1990 - n° 133

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

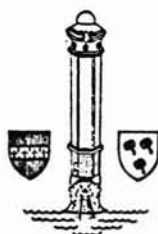
Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

november 1990 - nr 133

S O M M A I R E - I N H O U D



Les frontières d'Uccle	par Patrick Ameeuw	p. 2
L'élevage du ver à soie et la culture du mûrier à Forest après 1830-Commentaires	par Albert Van Lil	p. 10
Ter Coigne, le 9 septembre 1990	par Jacques Lorthiois	p. 11
Glané dans nos archives-L'église Saint Pierre et la chapelle de Stalle	communiqué par Henry de Pinchart	p. 13
Van de roemwaardige mannen die in Boetendael verbleven hebben	door Jozef Daelemans	p. 14



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Promenade en forêt de Soignes ... en 1918	par Michel Maziers	p. 16
Eerste toespraak van Georges Straete als burgemeester van Sint-Genesius-Rode(II)		p. 21
publié avec le concours de la Communauté Française, de la province de Brabant et de la commune d'Uccle		
En couverture: La papeterie de Drogenbos vers 1936		

LES FRONTIERES D'UCCLE.

A l'heure où certains évoquent la fusion des communes bruxelloises, il ne paraît pas sans intérêt de se pencher sur les frontières d'Uccle avant que celles-ci ne se voient, au moins partiellement, abolies par la réalisation de ce funeste projet.

En outre, les marches de notre commune, par leur histoire comme par leur géographie, constituent un reflet fidèle du territoire qu'elles enserrant.

La commune d'Uccle telle que nous la connaissons aujourd'hui est le fruit de la réorganisation administrative opérée en 1795 par les Français lors de l'annexion de nos régions à la République (1). Les autorités se fondèrent sur les limites paroissiales pour déterminer les frontières des nouvelles municipalités.

C'est ainsi que le territoire de la commune d'Uccle s'est confondu avec celui de la paroisse Saint-Pierre, à l'exception de Boondael et de Drogenbos qui furent, l'un rattaché à Ixelles, l'autre constitué en entité administrative propre.

Mais déjà sous l'Ancien Régime, ces deux agglomérations connaissaient un sort distinct: au plan fiscal notamment; c'est ce qui, par exemple, apparaît sur les plans parcellaires d'Uccle au XVIII^e siècle d'où sont exclus Boondael et Drogenbos (2). La frontière entre Uccle et Drogenbos était donc fixée officiellement et les Français n'eurent qu'à la reprendre pour établir la limite occidentale de notre commune (3).

Rappelons qu'au plan temporel le territoire ucclois ainsi délimité comprenait avant le Régime français trois ensemble distincts: les seigneuries de Stalle et de Carloo ainsi que le village ducal d'Uccle.

Si elle s'est vue " privée " de Boondael et de Drogenbos, la nouvelle commune fut par contre dotée d'une partie de la Forêt de Soignes, la Heeghde dérodée d'abord, dès 1795 probablement, et une portion plus importante des bois domaniaux lors du partage de 1825 ...

Comme nous le verrons plus loin en suivant les frontières d'Uccle, à partir du Nord et dans le sens des aiguilles d'une montre ...

1. LA FRONTIERE NORD OU LA HEEGHDE DERODEE(du carrefour Mozart-Alseberg au ⁺ carrefour Stanley-Molière).

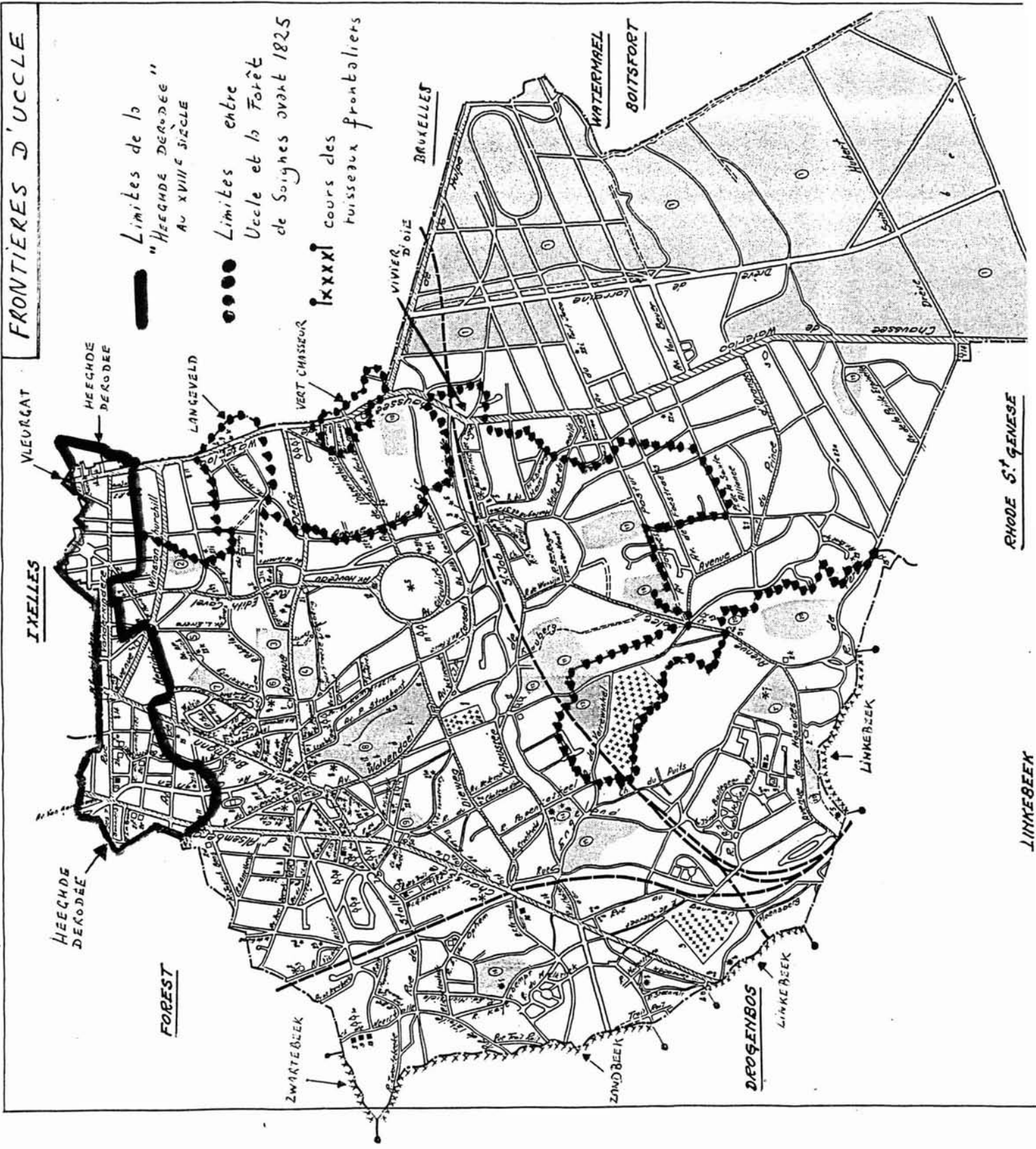
L'actuelle frontière septentrionale de notre commune départageait sous l'Ancien régime une extension de la Forêt de Soignes d'une part et les territoires de Forest et d'Ixelles d'autre part. Le Nord de notre commune n'était pas compris dans la paroisse d'Ancien Régime (4): il constituait une partie de la Forêt de Soignes qui appartenait au domaine privé des Princes régnant sur nos régions.

Cette zone, qui formait une bande étendue d'Ouest en Est, correspond aux actuels quartiers de la rue Vanderkindere, du Chat et de la Bascule (5). Elle fut défrichée (ou dérodée) à partir de 1704 et portait, depuis, le nom de " Heeghde dérodée " (6). Divisée en parcelles et convertie en terres de culture, elle est cependant sous l'Ancien Régime restée bien domanial et demeurée distincte d'Uccle, au plan civil comme au plan religieux (7).

C'est probablement lors de la création de la commune que la Heeghde dérodée a été rattachée à Uccle: sans doute fut-elle en même temps soustraite au Domaine auquel le reste de la Forêt de Soignes appartenait jusqu'en 1825 (8).

La " Heeghde dérodée " était traversée de part en part par une voie rectiligne, l'actuelle rue Vanderkindere, qui, avant d'être baptisée du nom du bourgmestre qui présida aux destinées de la commune de 1854 à 1859, portait le nom de Breedbunderweg. Son tracé, consécutif au défrichement, remonte au courant du XVIII^e siècle.

FRONTIÈRES D'UCCLE



Le chemin n'apparaît sur les cartes qu'après la transformation de la Heeghde (9) et un nom ne lui est accolé qu'au début du XIXe siècle (10). La rue Vanderkindere ne trouve donc pas ses origines dans un chemin forestier (11).

La frontière Nord n'a pas changé, sauf en sa partie orientale (de la rue Général Lotz à la Bascule) qui a fait l'objet de rectifications - entre Uccle et Ixelles - consécutives à l'urbanisation du Windmolenveld (quartier de l'avenue Molière et de la place Guy d'Arezzo) aux alentours de 1904 (12). A ces transformations mineures près, les limites septentrionales d'Uccle perpétuent fidèlement celles d'une antique avancée de la Forêt de Soignes.

2. FRONTIERES EST ET SUD-EST OU LA FORET DE SOIGNES. (du carrefour Stanley-Molière au carrefour Percke-Drève Pittoresque).

La limite orientale de la commune n'a été tracée qu'en 1825 lorsque la Forêt de Soignes a été répartie administrativement entre les communes voisines (13).

Cette réorganisation fit suite à la création, en 1822, de la Société Générale des Pays-Bas pour favoriser l'industrie générale (ancêtre de la Société Générale de Belgique) par Guillaume Ier des Pays-Bas qui dota la nouvelle institution de l'ensemble de la Forêt de Soignes. Celle-ci, devenue bien privé, était désormais soumise à l'impôt foncier à répartir entre les communes. A l'occasion du partage, Uccle, qui obtint les triages de Boondael, de Saint-Hubert, de Verrewinkel et une partie de celui de Vleurgat, s'accrût de mille hectare de bois - dont une grande partie sera d'ailleurs défrichée en quelques années -. La frontière d'Uccle qui s'étend du Vert Chasseur (carrefour La Hulpe-Waterloo) jusqu'aux confins de Verrewinkel (Percke - Drève pittoresque) résulte ainsi de la répartition de 1825. Son tracé presque exclusivement rectiligne rappelle les anciennes divisions forestières.

La description de la limite Nord-Ouest est plus complexe, car avant 1825 certains hameaux enclavés partiellement ou entièrement dans la Forêt de Soignes étaient rattachés à la paroisse (et plus tard à la commune) d'Uccle. Il s'agissait des hameaux de Vleurgat, Langeveld, Hudt (Vert Chasseur) et Diesdelle (Vivier d'Oie). A l'exception de ce dernier, englobé, suite au partage, dans le territoire ucclois, ces hameaux - réduits aujourd'hui à des lieux-dits - se succèdent le long de la frontière de notre commune. Celle-ci se distingue donc en son flanc Nord-Ouest par une succession de tracés remontant à des époques différentes:

- 1) Limite de l'ancien hameau de Vleurgat: (du $\frac{+}{-}$ carrefour Stanley-Molière au $\frac{+}{-}$ coude formé par la rue Saint-Georges).

Sous l'Ancien Régime le hameau de Vleurgat constituait une enclave uccloise aux confins de la Forêt de Soignes. D'une superficie très réduite, il se situait exactement au Sud du point de rencontre des chaussées de Waterloo et de Vleurgat. Une partie de son territoire, celle située à l'Est de la chaussée de Waterloo, dépend toujours de la commune d'Uccle; tandis que la partie occidentale est aujourd'hui en territoire ixellois, et ce depuis les rectifications du début du XXe siècle (voir note 12). A peu près cinquante mètres des actuelles frontières communales (la ligne droite entre les rues G. Patton et Saint-Georges) suivent celles de l'ancien hameau.

- 2) Limite orientale de la Heeghde dérodée (du $\frac{+}{-}$ coude de la rue Saint-Georges au $\frac{+}{-}$ carrefour Bel Air-Waterloo).

Au XVIIIe siècle, la Heeghde dérodée s'étendait au-delà des actuelles limites uccloises. A l'Est de la chaussée de Waterloo, elle affectait approximativement la forme d'un triangle dont la pointe extrême se situait le long du chemin menant de Vleurgat à l'abbaye de la Cambre, l'actuelle

5.

l'avenue Albert
et la place
Vanderkindere au
Nord d'Uccle



L'Arrêt du train de la Petite Espinette - Uccle.



Le moulin rose

Linkebeek

Le moulin Rose
à Uccle (sur le
Verrewinckelbeek)

rue De Praetere, à peu près à l'endroit où celle-ci rencontre la rue P. Lauters. De cet endroit jusqu'à la chaussée de Waterloo (au Sud du carrefour formé avec l'actuelle avenue Bel Air), la Heeghde dérodée touchait au reste de la Forêt de Soignes.

A la création de la commune, Uccle n'hérita pas de l'entièreté de la Heeghde dérodée orientale; ne lui furent annexés que deux secteurs, l'un à Vleurgat même, l'autre face à l'actuelle rue Vanderkindere (voir note 8).

Cette partie de la frontière resta inchangée jusqu'au début de notre siècle où elle subit de légères rectifications dues sans doute également à l'urbanisation du Windmolenveld (voir note 12).

- 3) Limite du partage de 1825 (du $\frac{+}{-}$ carrefour Bel Air-Waterloo au $\frac{+}{-}$ carrefour Beau Séjour-Waterloo).
- 4) Limite de l'ancien hameau du Langeveld (du $\frac{+}{-}$ carrefour Beau Séjour-Waterloo au carrefour De Fré-Waterloo).
- 5) Limite du partage de 1825 (du $\frac{+}{-}$ carrefour De Fré-Waterloo au carrefour Vanderlinden-Waterloo).
- 6) Limite de l'ancien hameau de Hudt (ou Vert Chasseur) (du carrefour Vanderlinden-Waterloo au carrefour Waterloo-La Hulpe).

On remarquera que les anciens hameaux s'étendaient de part et d'autre de la chaussée de Waterloo, tandis que les limites de 1825 suivent le tracé de la chaussée.

A la suite de la redistribution de la Forêt, Uccle partagea une très longue frontière commune avec Ixelles, depuis les hauteurs du Chat (place Vanderkindere) jusqu'aux abords de Boitsfort (hippodrome de Boitsfort). Mais la création du Bois de la Cambre entraîna le rattachement de larges portions du territoire ixellois à la ville de Bruxelles. Et c'est ainsi que notre commune devint voisine de la capitale du Royaume, depuis la Bascule jusqu'aux environs de l'hippodrome de Boitsfort (14) .

3. FRONTIERES MERIDIONALE ET OCCIDENTALE OU LA COMMUNAUTE D'ANCIEN REGIME (depuis le carrefour Percke-Drève Pittoresque jusqu'au carrefour Mozart Alseberg).

Toute cette partie de la frontière uccloise recouvre fidèlement les confins de la paroisse d'Ancien Régime. Sauf à l'endroit où notre commune touche à Drogenbos. Là, les limites ne sont pas d'origine ecclésiastique mais bien exclusivement civile: mais leur tracé, comme nous l'avons vu plus haut, remonte également à l'Ancien Régime.

Le parcours de la frontière sud-ouest suit par trois fois le lit de ruisseaux qui baignent la localité. Ce sont les seules frontières de notre commune que l'on peut qualifier - avec un brin de solennité - de " naturelles ".

Au Sud, le Linkebeek (ou Verrewinkelbeek) fixe la frontière entre les communes d'Uccle et de Linkebeek. Le ruisseau qui prend jour au bord de la rue de Percke (là où celle-ci rejoint la Drève Pittoresque) sépare les deux localités près du croisement formé par la rue de Percke et la rue Kleindal. Il marque les limites communales jusqu'à l'endroit où il devient souterrain, au début de la rue Kleindal, face au pont de chemin de fer. Il pénètre alors en territoire linkebeekois pour baigner le centre villageois. En aval, le ruisseau redevient mitoyen aux deux communes, depuis le croisement formé par la rue de la Brasserie et le Vieux Chemin jusqu'au fond de Calevoet, où il cesse d'être à ciel ouvert (15).Naguère, le Linkebeek rejoignait le Geleytsbeek, peu après la chaussée de Drogenbos, au début de la rue Keyembempt.

.../...

A l'Ouest, c'est un autre ruisseau, le Zandbeek, qui faisait frontière, avec Drogenbos cette fois. Ce cours d'eau qui prenait source au Dachelenberg, au nord de Beersel, remontait vers le Nord pour se jeter dans la Senne à Forest, à l'Ouest de la chaussée de Ruisbroeck. Il coulait entre Uccle et Drogenbos depuis le carrefour formé par la rue de Beersel et la rue des Trois Rois, jusqu'à la chaussée de Ruisbroeck (à peu près à l'endroit où elle rencontre aujourd'hui l'avenue P. Gilson) (16). Celui-ci n'est plus à ciel ouvert, mais en certains endroits, la végétation rappelle sa présence sur son ancien parcours, notamment le long de la rue des Trois Rois, plus particulièrement dans la partie située entre la chaussée de Drogenbos et la rue de Beersel, quoiqu'ici aussi des lotissements récents ont altéré le caractère originel du site.

Une troisième portion, plus réduite, des frontières d'Uccle était jadis également formée par un ruisseau, le Zwartebeek qui longeait Uccle parallèlement à la chaussée de Ruisbroeck. Comme le Zandbeek il se jetait dans la Senne légèrement à l'Ouest.

Au Nord, la frontière qui nous sépare de Forest est purement " terrestre " : elle suit comme ailleurs les limites paroissiales, sauf à proximité de l'église Saint-Pie X où un terrain, compris sous l'Ancien Régime dans la paroisse d'Uccle, a été rattaché à la commune de Forest (17).

+

+ +

Pour boucler ce circuit des frontières, il n'est peut-être pas inutile de situer les quatre points extrêmes de notre commune :

- Nord : ⁺ à l'angle formé par la chaussée de Waterloo et la rue Général Patton.
- Est : en pleine Forêt de Soignes, au croisement des drèves des Bonniers et de l'Infante.
- Sud : ⁺ au croisement de la chaussée de Waterloo et la drève des Bonniers.
- Ouest : - au croisement de la chaussée de Ruisbroeck et l'avenue P. Gilson.

Uccle, avec une superficie de 2.291 hectares, a ⁺ 24 kilomètres de frontière qu'elle partage avec 7 communes : 4 communes bruxelloises (Forest, Ixelles, Bruxelles-ville et Watermael-Boitsfort) et 3 communes à facilités (Rhode-Saint-Genèse, Linkebeek et Drogenbos); elle est aussi presque contigüe à deux communes unilingues flamandes : Hoeilaert, en Forêt de Soignes, et Beersel, au Fond de Calevoet.

Un des principaux intérêts de notre commune réside dans la variété de ses sites ; cette diversité en caractérise aussi les confins. On peut y retrouver pratiquement tous les paysages que l'on rencontre dans la Région bruxelloise.

Quartiers citadins dans le Nord, commerçant à la Bascule, bourgeois Place Guy d'Arezzo, plus populaire rue Vanderkindere, qui relèvent de l'urbanisation de la première couronne autour de Bruxelles (remontant à la " Belle Epoque " à l'instar de nombreux quartiers d'Ixelles ou de Schaerbeek).

Sites forestiers à l'Est, que ce soit le long de la Drève de l'Infante ou au bord de l'Etang du Fer à cheval (rappelons que l'Hippodrome de Boitsfort se situe presque exclusivement en territoire ucclois).

.../...

Au Sud, près de la Petite Espinette, les quartiers les plus chers de Bruxelles avec leurs villas cossues au milieu de vastes propriétés.

Au Sud encore, les paysages ruraux du Verrewinkel, entre la ferme de Percke et la ferme Saint-Eloi, dans la vallée formée par le Linkebeek (ou Verrewinkelbeek)... un des plus beaux endroits d'Uccle.

A l'Ouest, les terrains plus humides du Bempt, près de la Senne, et les prairies, les potagers et les rangées de petites maisons en briques, mais aussi les lotissements récents du Melkriek ou de la rue de Beersel, ou encore les zones dévolues au grand commerce et à la petite industrie, rue de Stalle prolongée ou chaussée de Ruisbroek.

Au Nord-Ouest enfin, d'autres quartiers de ville caractéristiques plutôt de l'urbanisation de la deuxième couronne (postérieure à la première guerre mondiale comme à Evere ou dans le Haut de Forest).

Il ne reste plus à l'amateur qu'à choisir son lieu de promenade aux marches d'Uccle. Il n'aura que l'embarras du choix.

Cet article s'est voulu d'abord une présentation des frontières de notre commune. Certains points évoqués plus haut gagneraient à être précisés à l'aide des archives communales notamment. Mais il reste surtout à s'appliquer à l'étude de la formation du territoire et de la fixation des limites de la paroisse d'Uccle au cours du Moyen-Age.

P. AMEEUW.

- (1) Pour plus de précisions voir: Histoire d'Uccle par le Cercle d'histoire, d'archéologie et folklore d'Uccle et environs, Bruxelles 1988, pp. 47 et ss., et Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle, par l'Institut de sociologie de l'ULB, vol. 2, 1962, pp. 90 et ss.
- (2) Voir plan parcellaire d'Uccle levé par C. Everaert à la réquisition des répartiteurs et des aides de ce village et en vertu d'un décret du Conseil Souverain de Brabant du 27 avril 1741. A.G.R. (reproduit dans WAUTERS A. Histoire des environs de Bruxelles, tome 10-A, Bruxelles, Culture et civilisation, 1973, nouvelle éd. du texte de 1855, pp. 170-173) ainsi que " Carte figuratief van de cleyne thiende onder Uccle " par C. Everaert 1757. A.G.R.(reproduit dans WAUTERS A. op.cit. p. 194).
- (3) Le hameau de Boondael, quant à lui, était séparé de reste de la paroisse d'Uccle par la Forêt de Soignes.
- (4) Pour les limites de la paroisse d'Ancien Régime voir les Cartes de la paroisse d'Uccle dressées par C. Everaert en 1741-1742 et en 1777(reproduites dans WAUTERS A. op.cit. pp. 208 et 174).
- (5) Le hameau du Chat (" de Kat ") qui a donné son nom au quartier du même nom se situait en dehors de la Heeghde et dépendait du village d'Uccle.
- (6) Le terme de Heeghde s'appliquait à la partie de la Forêt de Soignes située de part et d'autre de la chaussée de Waterloo, depuis l'abbaye de la Cambre jusque passé Fort-Jaco (à peu près à hauteur de la Drève du Caporal).
- (7) Sur la Heeghde lire Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle. vol. 1, 1958, pp. 153 et ss.
- (8) Sur le plan d'Uccle de DEMORTIER (Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune, 1812-1816 . B.R. Cabinet des Manuscrits - reproduit dans Uccle ... op.cit. , vol. 2, p. 93-), à ma connaissance le plus ancien plan de la commune, la Heeghde dérodée fait partie de la commune.

- (9) Le chemin n'apparaît ni sur les cartes les plus anciennes de la région (ex. Carte d'Uccle après l'abornement de Carloo en 1650. Anonyme du XVIII^e siècle. B.R. Cabinet des manuscrits reproduit dans Une commune... op. cit. Vol. 1, p. 181) ni dans la première carte de la future Heeghde dérodée, dressée en 1703 par J. Laboreur (A.G.R. reproduite dans WAUTERS A. op.cit. p. 206). Le chemin ne semble d'ailleurs pas antérieur aux années 1770. Il mériterait une étude particulière afin d'établir ses origines (en relation avec l'adjudication publique de la Heeghde dérodée en 1776 ?) et de suivre son évolution.
- (10) Voir VAN LOEY A. Studie over de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsenne en Ukkel, Leuven, 1931, p. 193 (date citée : 1837) et Crockaert H. Les Chemins d'Uccle au temps jadis dans Le Folklore brabançon, mars 1967, n° 173, pp. 32 et 45 (dates citées: 1816 et 1820). Le chemin portait aussi le nom de " Kattebaan " au XIX^e siècle.
- (11) Comme mentionné dans Une commune ... op.cit. vol. 2, p. 203 et dans Histoire d'Uccle... op.cit. p. 107.
- (12) Voir plans antérieurs (ex. Plan parcellaire de la commune d'Uccle par P.C. Popp. - 1860, B.R. Cartes et plans, et Carte de Bruxelles et de ses environs en - 1880, d'après cartes de l'I.C.M., éd. par la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles, 1975) et postérieurs (ex. Carte d'Uccle, éd. par Kiessling et Cie, 2^e éd., 1914) à l'urbanisation du quartier et à la rectification des frontières. Il est à noter que les noms de la plupart des artères uccloises du quartier remontent à 1904 ou 1905 (voir Découvrez Uccle, sous la dir. de R. Meurisse, Uccle, 1986).
L'examen des archives communales d'Ixelles et d'Uccle apporterait d'utiles précisions sur cet important aménagement.
- (13) Par arrêté royal du 29 octobre 1825. Sur la question voir Histoire d'Uccle. op.cit. pp. 84 et ss. et MAZIERS M. Les limites communales de Rhode, dans Ucclesia, n° 131 (mai 1989), pp. 15-18.
- (14) Cette annexion se fit en deux temps: en 1864 avec l'incorporation à Bruxelles de l'avenue Louise et du Bois de la Cambre, en 1907 ensuite avec la cession par Ixelles d'une zone située à l'Est du Bois de la Cambre. La frontière entre Uccle et Bruxelles qui, depuis 1864, s'étendait de la Bascule au carrefour chaussée de la Hulpe-avenue de la Colombie, se prolongea en 1907 jusqu'à quelques mètres du carrefour chaussée de La Hulpe-avenue des Coccinelles.
- (15) Naguère, il pénétrait en territoire ucclois après l'actuel n° 7 de la Grand Route, là où commence la rue Zandbeek (à cet endroit un sentier) dont le nom, malgré l'homonymie, ne renvoie pas au ruisseau Zandkeek dont il est question plus loin.
Il y subsiste une borne frontière, datée de 1862 (avec l'usure, le 2 peut être pris pour un 9), indiquant la limite entre Uccle et Drogenbos. Elle était placée sur le pont qui à cet endroit enjambait le ruisseau (Monuments, sites et curiosités par le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 2^e éd., 1978 - p. 35).
- (16) On reconnaît encore par la végétation un tronçon de l'ancien cours du Zandbeek faisant toujours frontière entre les deux communes (dans le prolongement de la rue Zwartebeek, le long d'un terrain d'Uccle Sport, parallèlement à l'actuel cours d'eau canalisé). Pour la situation des cours d'eau ucclois au milieu du siècle dernier voir : Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et de ses environs, dressée par J. Huvenne et gravée par J. Ongers, - 1858, B.R. Cartes et plans, éd. par la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles, 1975.

(17) Ce terrain, dépendant jadis d'Uccle, correspondait à la parcelle 215 sur le plan d'Everaert de 1741, et à la parcelle 8. 2° sur celui de 1757 (voir note 2).

Sur le plan de Demortier de 1812-1816 (voir note 8), il ne fait plus partie de l'entité uccloise.

A cet endroit, s'élève aujourd'hui le Home " Val des Roses " au 175 de la rue Roosendaal.

L'ELEVAGE DU VER A SOIE ET LA CULTURE DU MURIER A FOREST APRES 1830.

Suite à l'étude parue dans l'Ucclesia de septembre dernier, M. Albert Van Lil nous transmet les commentaires suivants que nous publions bien volontiers.

+
+ +

Je viens de lire avec grand intérêt - comme toujours - UCCLENSIA.

Votre article sur les vers à soie à Forest amène chez moi certaines réflexions dont je me permets de vous faire part.

p. 4. " Sans doute faut-il expliquer ces tentatives ... ". En fait le gouvernement néerlandais cherchait des remèdes pour combattre la crise économique, causée en partie, pour les provinces méridionales, par la perte du débouché français après 1815.

p. 4. " De Beramendi " est un nom on ne peut plus basque (mendi = montagne).

p. 4. " Toutefois, contrairement à la plupart de ces biens, ce bois ne semble pas avoir été mis en vente, et fut ... "

Un décret de l'Assemblée Nationale française du 6 août 1790 disposait que les bois et forêts nationaux seraient exclus des ventes. Ceci comprenait également les bois isolés, distants de moins de 2 km. d'une forêt et ayant une superficie d'au moins cent arpents (50 ha). A Forest, cela signifiait quatre bois d'une superficie totale de 74 bonniers 2 journaux. Par la suite, ces bois et forêts furent qualifiés d' " impériaux ".

Après le départ des Français, l'arrêté n° 40 des commissaires généraux des Hautes Puissances Alliées pour les Pays-Bas ci-devant autrichiens disposait que la nouvelle administration néerlandaise reprenait tous les pouvoirs dévolus auparavant au gouvernement français.

La loi fondamentale des Pays-Bas disposait en son art. 30 que le Roi toucherait des revenus s'élevant à 2.400.000 fl. l'an; et que (art. 31) s'il en faisait la proposition, " il peut lui être assigné par une loi des domaines en toute propriété, à concurrence de 500.000 florins de produit, lesquels seront déduits des revenus déterminés à l'article précédent ". (Journal Officiel 4.10.1822, texte français et néerlandais).

Par application de ces dispositions, une loi du 26.8.1822 attribuait au Roi Guillaume des biens considérables, évalués à 10.000.000 de florins. Dans le Brabant Méridional, ces biens comprenaient notamment la forêt de Soignes de 11.718 ha et ses extensions. Un A.R. du 28 août suivant prévoyait que le roi pouvait affecter ce capital en faveur de l'Etat.

Le 13.12.1822 à l'initiative du roi est créée la Société Générale des Pays-Bas pour favoriser l'industrie nationale (qui existe encore). Ce fut elle qui effectua les ventes dont parle Gisèle Norro.

p. 4. " En 1828 l'établissement produisait 200 lb milanaïses de soie " soit près de cent kilos. En 1832 la production s'était élevée à 9,7 kg. Un phénomène identique à celui qui s'est produit au Congo après le départ des Belges; indigènes totalement incapables, trop fainéants pour étudier .

.../...

p. 5. "Teinturerie et Apprêts de Soierie" est une filiale d'une société du même nom établie à 9451 Kerksken. Le dirigeant là-bas était un mien parent. Le directeur de l'établissement forestois était un alostois, Mr. Van den Hauwe (qui habitait av. de Haveskercke, dont le fils Lucien a succédé à son père). Donc aucun rapport avec " votre " magnanerie.

Vous trouverez des détails à ce sujet dans EIGEN SCHOON octobre 1982, mon étude " De grondbezittingen der Abdiij van Vorst ". . Prochainement vous lirez dans le FOLKLORE BRABANCON d'autres détails (octobre 1990).

Albert Van Lil.

TER-COIGNE, LE 9 SEPTEMBRE 1990.

La commune de Watermael-Boitsfort avait choisi la " Journée du Patri-
moine " pour attirer promeneurs et curieux à Ter Coigne (1).

Cette demeure, aux murs de briques striées de chaînes de pierres re-
liant entre elles des fenêtres à meneaux, se dresse à l'angle de la rue de
la Bifurcation et de l'avenue Charles Michiels, en face de l'avenue d'Orjo
de Marchovelette, non loin de la station de métro " Beaulieu ".

Le vocable Ter Coigne (jadis Ter Caingnien), connu dès 1346 sous la
forme " t Cai'nen " dont la signification reste une énigme, désigne la der-
nière ferme " historique " subsistant à Watermael (2).

Tandis que nombre de toponyme se rencontrent fréquemment, Ter Coigne
semble unique en son genre. Tout au plus connaît-on l'existence, en 1713,
d'une " seigneurie du Triangle " dite aussi " Tres Coings " à Steenberghe,
dans la région anversoise.(3).

Que Ter Coigne ait été ou non le siège d'une seigneurie foncière est
sujet à controverses, mais il est à noter qu'aucun de ses propriétaires - et
ils sont répertoriés depuis le milieu du XVème siècle - ne s'en est prévalu .
Ajoutons que Ter Coigne ne figure pas parmi les fiefs de Brabant mais est re-
pris, par contre, dans les censiers de Schoonenbergh.

Des bâtiments, fort malmenés par leurs occupants successifs, il sub-
siste le corps de logis ainsi qu'une grange séparés par un passage naguère
clos par un portail en anse de panier avec larmier, d'un modèle analogue à
celui du " Slot ", à Woluwé-Saint-Lambert. En plan, cet ensemble forme un an-
gle obtus. Equidistantes de l'entrée et à treize mètres l'une de l'autre se
dressaient autrefois deux tourelles cylindriques dont le diamètre, à la base,
était d'environ deux mètres cinquante. La première, accolée au corps de logis,
existait encore au début du XVIIIème siècle; elle est représentée, en effet,
sur deux cartes figuratives de 1713 et 1716. L'existence de la seconde avait
été conjecturée par Dominique Bouchez, auteur d'un métré de Ter Coigne en
1975. Ses fondations furent fortuitement mises à jour, trois ans plus tard,
à leur emplacement présumé. Des autres dépendances et du mur d'enceinte, il
ne reste aucune trace visible.

Le corps de logis a gardé ses fenêtres à meneaux; certaines partiel-
lement obturées. Contrairement à l'usage, Ter Coigne aligne autant de baies
vers l'extérieur que du côté cour. Peut-on en déduire que le manoir serait
antérieur aux troubles et qu'il n'aurait été que fort partiellement recons-
truit dans la dernière décennie du XVIème siècle, période d'insécurité s'il
en fut.

../...

Vraisemblablement incendié entre 1585 et 1591 par les " vrybuyters ", Ter Coigne fut rebâti hâtivement sans nul souci d'homogénéité. Une partie du corps de logis est constitué de moellons - on en extrayait à proximité - l'autre, qui a sans doute échappé au désastre, est composée des mêmes matériaux pour le soubassement et de briques pour le reste (4).

Cette " restauration " serait l'oeuvre de Giovanni-Andréa Cigogna qui en était propriétaire depuis son union (en 1563/64 ?) avec Marguerite Quarré. Le " cavalier " Cigogna, gentilhomme parmesan qui avait participé au siège de Tunis en 1535 (5), était arrivé aux Pays-Bas dans la suite de Marguerite de Parme (en 1559 ?). Il servit ensuite sous le duc d'Albe, chargé tour à tour des services d'espionnage, des réquisitions et de l'approvisionnement des troupes qui le mit en rapport avec Jean Curtius, le célèbre munitionnaire liégeois.

En 1581, il fut nommé gouverneur de Ruremonde. C'est en se rendant par eau à Liège qu'il tomba gravement malade. Ramené mourant de Visé à Ruremonde, il y expira le 25 février 1598 et fut inhumé dans la chapelle des Récollets (6).

Manoir au temps de Cigogna, Ter Coigne tomba au rang de simple exploitation agricole avec ses successeurs, tous étrangers au terroir, qu'ils fussent nobles ou marchands. Ter Coigne servit désormais d'habitation à leurs fermiers ou métayers. les archives conservent le souvenir d'une douzaine d'entre eux (7).

Ce changement d'affectation, signal d'une irréversible déchéance, devait être fatal aux éléments architecturaux inutiles et dispendieux. Ainsi laissa-t-on crouler les tourelles pour les raser ensuite au niveau du sol tandis qu'on chargeait des bricoleurs de percer et boucher portes et fenêtres.

En 1715, Ter Coigne fut acheté par Mathieu Veldekens, un rural de la région de Vilvorde, qui s'y établit. Il fut sans conteste le paysan le plus riche de Watermael; les autres grandes fermes étant aux mains de citadins. Sa descendance en assumait l'exploitation jusqu'en 1793.

Après avoir connu sa plus grande extension vers 1659 - pas moins de 87 bonniers - Ter Coigne, à l'aube de notre siècle était livré à deux ou trois petits cultivateurs quand la commune d'Ixelles l'acheta, en 1906, pour y établir une station d'épuration d'eaux (8). Une soixantaine d'années plus tard, longtemps après l'abandon de ce projet, Ixelles céda Ter Coigne à Watermael-Boitsfort.

Tandis que les terres et l'étang situés au Sud étaient intégrés au nouveau parc Ter Coigne, une création de René Péchère, inauguré en 1972, des travaux de restauration et de couverture furent entrepris sous la direction des architectes Lemaire et Gyomarey en 1976. Mais le chantier ne tarda pas à être mis en veilleuse, conséquence fâcheuse, mais hélas fréquente, d'un bouleversement de l'échiquier politique au niveau local. Depuis, seules des réparations urgentes furent sporadiquement exécutées.

La journée du 9 septembre, organisée par la municipalité en collaborations avec diverses associations locales, convenait donc à merveille pour annoncer la réouverture du dossier Ter Coigne et la remise à l'étude de sa restauration.

Si les tourelles ne devaient pas être redressées, il serait souhaitable de délimiter leur emplacement au sol. Quant à la liaison entre les deux bâtiments subsistants, elle devrait être assurée par la reconstruction du portail sur base des éléments conservés, avec mention de la date de cette réédification. Telles sont les suggestions que nous nous permettons de formuler à l'adresse de ceux qui, espérons le, pourrons, cette fois, mener l'entreprise à son terme.

Jacques LORTHIOIS.

NOTES & REFERENCES.

=====

- 1)- Une monographie de Ter Coigne a paru dans la revue " Brabant " 1970 n° 5, pp. 36 - 42. En 1912, Martin Schweisthal (1858 + 1922) fit devant les membres de la S.R.A.B. une communication ayant pour objet Ter Coigne qui ne semble pas avoir été publiée. Dans son ouvrage " Histoire de la maison rurale en Belgique et dans les contrées voisines ", édité six ans plus tard, on ne trouve aucune mention de Ter Coigne.
- 2)- Communication de M. Albert Mebis du 23.3.1981.
Les autres fermes (disparues) étaient : Schoonenbergh, Wesembeke, Ter Linden et 't Ophem. A Boitsfort on voit encore l'ancienne ferme de Duras (alias d'Oyenbrugge) fortement remaniée et appelée " Castel Fleuri ". Au XVIIIème siècle, Schoonenbergh et Ter Linden étaient encore bâties en torchis.
- 3)- AGR. Not. Marsille 1752/2 acte du 16.6.1713.
- 4)- En 1711, le propriétaire de Ter Coigne autorisait l'exploitation d'un puits d'extraction sur ses terres. Il se pourrait aussi que les moellons proviennent d'une construction plus ancienne, abattue ou ruinée en 1585/1591. Des bâtiments antérieurs au XVIème siècle, on ne sait rien; des fouilles n'ayant jamais été entreprises en ce lieu.
- 5)- Comme Segher van Wesele, mayeur de Watermael et " chevalier de Tunis ", décédé le 23.11.1575 dont la pierre tombale (incomplète) se voit encore au pied de la tour de Saint-Clément.
- 6) Correspondance avec l'archiviste de Ruremonde, le baron van Hovell tot Westerfliet, du 17.7.1970.
- 7)- Jan Huyge (1532-1538); Jacob de Troost (1539-1543); Peeter van der Borght (1544-1545); Lowys van Ghindertaelen (1546-1549); Jan van Ghindertaelen (1550-1556); Lowys van Ghindertaelen (1557-1560); Jacop Stroobant (1573); Jan van der Heyden (1615 ?); Simon de Bruyn (1645); Jan Geertsman (1659); Hendrick Janssens (1664); Gilis van Zever (1711).
- 8)- Entre Ter Coigne et le parc du même nom subsistait naguère une dépendance de Ter Coigne dont la datation était malaisée (XVIIème siècle ?). On l'appelait volontiers " ferme van Haelen ", sans doute en raison du texte suivant: " Johannes Frans/ van Haelen: Tercoigne/ 1827 (?) hersteld " qui figurait sur une pierre encastrée dans la façade méridionale.

GLANE DANS NOS ARCHIVES - L'EGLISE SAINT PIERRE ET LA CHAPELLE DE STALLE.

Nous reprenons ici une liste de références relatives à la chapelle de Stalle et à l'église St. Pierre que nous devons à l'obligeance de M. de Pinchart.

+
+ +

Le 22 mai 1623: Requête présentée à la Chambre des Comptes par les marguilliers de la chapelle Notre Dame ter Noodt à Stalle désirant agrandir ladite chapelle, ils sollicitent 18 arbres à prendre en la forêt de Soignes, la chapelle ne disposant d'aucun revenu, sauf les aumônes des pèlerins (Chambre des comptes, avis en finance - registre 350/1 page 181).

Chapelle de Stalle (Onze-Lieve- Vrouwter Noodt), l'abesse de Forest en a la collation; cette chapelle fut fondée le 21 septembre 1369 par le Chevalier Florent de Stalle, dit de Rivieren. Elle fut restaurée par le seigneur de Stalle le 18 mai 1779 et par des particuliers en 1838.

Le 19 janvier 1703: Contestation entre le mayeur et le curé touchant les nominations des marguilliers de la paroisse. Déclarations de diverses personnes touchant les prérogatives du mayeur d'Uccle.

../...

- Hendrick Pauwels
- Peter Van der Slachmolen, mayer actuel
- Hendrick Monceau, bedeau depuis 14 ans
- Joos Rijckaert
- Peeter Mosselmans
- Jean Herinckx
- Christian de Greef
- Peeter de Blander
- Gilbert Brennaert, curé
- Guillaume Verhasselt, ancien marguillier durant 23 ans

(Chambre des Comptes, avis en finances, registre 491 - dossier important sur ce sujet).

Le 20 juin 1703: Pierre Vander Slachmolen sollicite l'avis du Conseil fiscal de Brabant touchant la nomination du marguillier de l'église d'Uccle nommé par le curé, alors que cette nomination l'a toujours été par le mayer. Déclaration d'Hendrik Monceau, coster; Joos Rijckaert, Peeter Mosselmans et Gilbert Brennaert, curé (Chambre des Comptes, avis en finances, registre n° 491).

N.B. Gilbert Brennaert fut curé d'Uccle de $\pm$ 1698 à $\pm$ 1705 - Pierre Van der Slagmolen fut mayer d'Uccle de 1701 à 1713.

Le 22 octobre 1720: Requête présentée à la Chambre des Comptes de Brabant par le curé et receveur de l'église d'Uccle, afin d'obtenir du Souverain deux chênes dans la forêt de Soignes afin de confectionner de nouveaux bancs pour l'église. Cette faveur leur a déjà été accordée en 1704 pour célébrer le jubilé de 900 ans de l'église St. Pierre, en 1701 pour raccomoder le plancher et en 1710 pour les orgues (Chambre des Comptes, avis en finance, registre 535).

Le 26 juillet 1736: Le mayer d'Uccle P. Wijns demande à Sa Majesté l'aumône de quelques arbres en forêt de Soignes, afin d'aider à faire confectionner un ciboire en argent pour l'église d'Uccle, les habitants ayant déjà contribué pour une somme de 100 florins. Don de Sa Majesté d'une somme de 50 florins (Chambre des Comptes, avis en finance, registre n° 565).

N.B. Le trésor de l'église Saint-Pierre contient encore un ciboire en argent datant du début du XVIIIe siècle, avec un couvercle surmonté d'un pélican entouré de 4 chérubins.

Communiqué par H. de Pinchart.

VAN DE ROEMWEERDIGE MANNEN DIE IN BOETENDAEL VERBLEVEN HEBBEN.

Wij reproduceren hierna (met de oude spelling) de tekst van het derde hoofdstuk par. 4 van " Uccle Maria's dorp " door Joseph Daelemans (Brussel - 1858).

+

+ +

Van in het begin bezat dit klooster voortreffelyke mannen, die nauwkeurig den regel onderhielden. Tusschen hen muntte uit pater Theodoricus Van Munster, geboren in Westphalien, vermaerd door zyne wondere daden en door den geest van voorzegging. Ten tyde der felle ziekte die in 1489 Brussel byna ontvolkte, en die men de pest noemde, bediende hy er de heilige Sacramenten aen een overgroot getal stervenden. Hy verhaelde hiervan op den predikstoel dat hy van Gods wege wel wist dat er slechts twee waren die de glorie des Hemels niet bezaten. Toen hy guardiaen was in Boetendael, heeft hy het klooster der Clarissen van de derde orde in die van de eerste orde hervormd, (1) hy stierf te Leuven, guardiaen van het klooster, in geur van heilighheid, den 11 december 1515.

Pater Nicolaes Zeghers zette hier over in 't vlaemsch den katechismus van pater Canisius, aen welk werk hy de laetste hand stelde op den dag van den H. Thomas apostel 1557; die katechismus werd op bevel van den koning Philippus II te Leuven gedrukt in 1558.

.../...

Den 11 oktober 1556 heeft pater Adrianus Van Zutphen, algemeen gemagtigde dezer provincie, hier eene plegtige vergadering gehouden; en sedert dat dit klooster een recollectie huis geworden was, heeft de zeer eerw. Zamora; generael van de serafiensche orde, hier een zeer plegtige raedvergadering der Minderbroeders van geheel België gehouden, welke meer dan 400 broeders bywoonden; hetgeen nogmaels gebeurde onder den algemeenen bemagtigden Josephus Bergaigne, later aertsbisschop van Kameryk en gevolmagtigden afgezant des konings voor den vrede van Münster in Westphalien; hy overleed den 24 oktober 1647. In eene andere vergadering van den 21 april 1677 was hier tegenwoordig de eerweerde pater Guilielmus Herinkx, die later bisschop van Ypere werd, welke hooge bediening hy slechts een jaer uitoefende, hy ontsliep in 1678.

Door deze strenge onderhouding van den regel zyn van hier vele uitmuntende mannen voortgekomen. De eerste, sedert de herstelling, is Egidius Hautmans, eerste minister-provinciael van Thuringen. Het byzonderste klooster van Nancy kreeg van hier zynen guardiaen pater Didacus Christiaens. Van hier kwam nog voor pater Joannes Van der Zypen, onderwyzer der jongelieden, als ook verscheidene godvruchtige en geleerde mannen, naer Duitschland gezonden, om aldaer de katholieke religie tegen de ketters voor te staen. Deze werkten er met zoo veel iever, dat het onzeggelyk is hoe vele vruchten zy verzamelden, hoe vele dwalende broeders zy in den schoot der H. Kerk terug bragten.

Pater Henricus De Pape had menige keeren zichzelven geheel te pand gesteld met te Brussel de aengeranden van besmettelyke ziekten by te staen; hy overleed in eenen gevoorderden ouderdom in 1693. Pater Mathias Cronenborgt vervulde eerst de ambten van lector der wysbegeerte, van guardiaen, van biechtvader der kloosterlingen; hy hield zich het overige zyns levens bezig met godvruchtige en geestelyke werkjes te schryven, voor alle staten van menschen, om ze aldus in den weg der zaligheid aen te bieden.

Zie er hier de opstelling van:

- 1° Fontein der liefde van den gekruisten Jesu.
- 2° Twee kolommen van de H. Kerk, te weten van de biechte en van het heilig Sacrament des autuers.
- 3° Onderwys tot staet.
- 4° Den geestelyken leidisman voor alle staten, in vier deelen.
- 5° Onderwyzingen tot troost van scrupuleuze zielen.
- 6° Geestelyken aenwyzer van den weg der volmaektheid.
- 7° Troost in den nood en in de dood; zeer troostelyk voor de kranken, zeer dienstelyk voor die hen dienen.
- 8° Het leven van zuster Agnes Huyn, annunciaet, die stierf te Venloo in 't klooster der annuntiaten den 8 july 1641.

Al deze werkskens zyn meermaels herdrukt geweest, en in dezelve leefde by voort, na dat men zyn stoffelyk overschot neergelegd had in 't klooster te Ruremonde in 't jaar 1684.

Eindelyk zyn uit dit klooster zoo vele statige mannen voortgesproten, dat de eene het klooster van Ruremonde hervormd hebben en dat de andere vier nieuwe kloosters uit den grond hebben opgerigt, te weten dit van Halle in Henegauw, een ander te Venloo, een te Erkelinde in Gelderland, en een te Hinsbergen in Julien. 't Is in de beschryvingen dier kloosters dat men de daden en de werken dier mannen vindt, die hier den grondsteen legden van 't gene zy elders uitwerkten.

Boetendael telde, zonder de novitiën, 25 of 26 geprofeste paters en broeders. Zy bewezen veel dienst in kerken buiten 't klooster. Zy hebben menige jaren dry kapellen onder Uccle bediend, die van Boondaal, die van Sint-Job in Carloo, en die van Calevoet met aldaer op de zondagen mis te lezen, de geloovigen en kinderen te onderwyzen, en op sommige feestdagen biecht te hooren.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Promenade en forêt de Soignes ... en 1918

Les guides touristiques n'ont pas très bonne presse chez les historiens. Et il est vrai qu'ils ne brillent pas toujours par l'exactitude de leurs informations. Souvent aussi, ils se fondent sur des ouvrages réputés, mais vieillis, et complètement dépassés par les recherches récentes.

Mais si les historiens les méprisent volontiers pour ces raisons, il arrive que ces guides leur soient très utiles ... quand ils ne le sont plus pour les touristes ! On trouve en effet dans ces ouvrages une foule d'informations et de détails pratiques (prix et durée des trajets dans les transports en commun, par exemple).

Le hasard d'une visite à Redu m'a fait découvrir un guide des environs de Bruxelles édité en 1918 par le Touring Club de Belgique et rédigé par ses administrateurs (1). On y trouve ces précisions souvent anecdotiques, mais très utiles pour compléter les informations dont nous disposons déjà sur le sujet.

Le château de la vénerie à Boitsfort (p. 22)

Devant la maison communale de Boitsfort, à l'endroit où se



"Boitsfort"

d'après une gravure de J. HARREWIJN dans Chr. BUTKENS,
Trophées..., La Haye, 1726.

trouve le kiosque des tramways, était l'ancien château, disparu depuis la fin du XVIII^e siècle. Lors des récents terrassements nécessités par l'établissement des égouts de la nouvelle artère, les ouvriers en ont mis à jour les fondations, qui reposaient sur d'énormes poutres de hêtre encore en parfait état. Ces poutres, placées horizontalement pour qu'elles n'enfoncent pas dans les boues marécageuses du sous-sol, étaient assemblées les unes aux autres et fixées à l'aide de clous de fer forgé mesurant plus de 45 centimètres de longueur et de 25

millimètres environ de diamètre dont plusieurs spécimens ont été recueillis par l'administration communale.

Quant à la maison communale, elle a été construite sur l'emplacement de la chapelle de ce château. Cette chapelle fut démolie il y a une soixantaine d'années.

Précisons à propos de ce premier extrait que l'ordre de démolition du château de Boitsfort fut donné en janvier 1776 par Charles de Lorraine étant donnée la vétusté du bâtiment (2). La chapelle, qui avait été reconstruite en 1723, devait être démolie en 1799, mais elle survécut jusqu'en 1840 (donc près de 80 ans plus tôt), lorsque fut érigée l'église Sainte-Philomène (3).

Chemin de fer forestier (pp. 37 et 39)

... Nous pénétrons ici dans le taillis, notre sentier y décrivant de charmants méandres pour atteindre peu après le chemin du Hangar, sur lequel est installé un chemin de fer Decauville. (...) Nous traversons la drève des Deux Montagnes, utilisée par un chemin de fer Decauville, pour faciliter l'exploitation forestière.

L'existence de ce chemin de fer est attestée par d'autres sources, notamment par une photo prise au début du siècle et appartenant aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire : on y voit distinctement, longeant la drève des Deux Montagnes, les rails de ce chemin de fer, à hauteur des remblais que l'on croyait être, à l'époque, une enceinte de cimetière néolithique et qui se révélèrent par la suite être des fortifications élevées entre 2500 et 2000 avant notre ère par des populations de la culture de Michelsberg (4).

La première carte de la forêt éditée par René Stevens vers 1914 indique l'itinéraire de ce chemin de fer. La comparaison avec des cartes récentes montre que la majeure partie de celui-ci est à présent utilisé comme piste cyclable; ce qui n'a rien d'étonnant, puisque les pentes que peut emprunter un decauville ne peuvent être très raides. Les dates de création et de suppression de ce chemin de fer ne sont pas connues jusqu'à présent.

La Ligue des Amis des Arbres (pp. 50 et 63)

... Nous traversons une sapinière et coupons la drève des Deux Barrières, puis la drève de la Vénérerie. A la borne du Jubilé 1905, rappelant la plantation d'un arbre commémoratif par la Ligue des Amis des Arbres, (...). Au début de ce sentier, une borne, avec la mention "Jubilé 1905", rappelle qu'à cet endroit furent plantés, par la Ligue des Amis des Arbres, plusieurs arbres commémoratifs.

Contrairement à l'opinion traditionnelle, il apparaît donc clairement que ce n'est pas l'Administration des Eaux et Forêts qui planta les bouquets jubilaires du 75e anniversaire de l'indépendance belge en divers points de la forêt, accompagnés et parfois même remplacés par des pierres rectangulaires portant dans une sorte de cartouche aux bords ondulés l'inscription "Jubilé 1905", mais bien une Ligue des Amis des Arbres. Celle-ci avait été fondée en cette même année 1905 par une majorité de Bruxellois, bien qu'elle soit née à ... Esneux, près de Liège! Elle est apparemment la première des associations écologiques de notre pays, devançant même de quatre ans, la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, dont elle a vraisemblablement inspiré la naissance (5).

Le couvent des capucins à Tervuren (p. 53)

Il ne reste plus aujourd'hui du couvent des Capucins que les fondations; de récentes fouilles faites par les soins de l'administra-

tion des Eaux et Forêts les ont mises à jour.



Le couvent des capucins à Tervuren
gravure au burin d'après L. VAN UDEN (XVII^e siècle)
Amsterdam, Rijksmuseum, Prentenkabinet

Fondé par l'archiduchesse Isabelle en 1626 et consacré en 1627, le couvent des capucins de Tervuren fut supprimé en 1796 par les autorités révolutionnaires françaises; les bâtiments furent vendus en octobre 1798 à condition qu'ils soient détruits endéans les six mois, les matériaux encore utilisables étant récupérés et le reste étant jeté dans le grand étang qui entourait le couvent. Près du croisement de la Promenade Royale et de la drève des Capucins,

on retrouve dans le relief assez accidenté les traces de l'exécution de cette disposition d'il y a deux siècles, ainsi que des morceaux d'ardoises, de briques et d'autres débris près d'un orifice donnant accès à une ancienne cave, fruits des fouilles évoquées ci-dessus (6).

Le pavillon du prince d'Orange et le premier musée du Congo (pp. 55-56 et 85-86).

Nous passons devant les bâtiments dans lesquels, en 1897, fut installé le Musée du Congo, lors de l'Exposition de Bruxelles. A cet



Tervueren. — Palais Colonial

Le premier musée colonial (1897)
d'après une carte postale d'époque

emplacement s'élevait naguère le Pavillon Royal de Tervuren qui avait



Le pavillon de Tervuren
d'après une gravure sur bois parue dans A. WAUTERS,
Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, 1855

construit sous le régime hollandais et offert en 1823 au prince d'Orange par les Etats-Généraux en récompense de sa bravoure sur le champ de bataille de Waterloo. La construction de ce pavillon avait coûté à la Nation 794.000 francs; il était richement meublé et décoré.

La façade principale du pavillon était ornée d'une frise représentant la Chasse de Méléagre, dont le moulage se trouve aujourd'hui au Musée du Cinquantième. Cette frise était l'oeuvre de Rude, l'auteur de l'immortel haut-relief Le Départ, à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à Paris.

La princesse Charlotte de Belgique, ex-impératrice du Mexique, résida dans ce pavillon de 1867 à 1879, époque où il fut consummé par un incendie.

(...) On en fit sauter les restes en vue des travaux de l'Exposition de 1897 : le génie belge mina le château.

L'arboretum de Groenendael, le monument Dubois, le musée forestier(p.63)

L'Arboretum de Groenendael a été créé par l'administration forestière en 1897. Le terrain de l'Arboretum est divisé en parcelles de 10 mètres de côté affectées, en principe, à une seule essence. (...) Le nombre des espèces représentées dans l'Arboretum est d'environ 400.

Dans une pelouse de cet Arboretum a été élevé par un groupe d'admirateurs du domaine de Soignes un modeste monument à la mémoire de feu A(lexandre) Dubois, qui fut directeur général des Eaux et Forêts, et à qui l'on doit de nombreuses améliorations dans le régime de l'exploitation, et la création d'une grande partie des chemins permettant les belles promenades que nous pouvons y faire actuellement. C'est au peintre Richard Viandier et à l'auteur de cet itinéraire (7), délégué par le T.C.B., qu'incomba le soin de réaliser le projet (...).

Nous recommandons à ceux qui parcoureront (sic !) l'Arboretum de visiter également le très intéressant et très instructif Musée forestier qui y est annexé. Pour y entrer, il suffit de demander l'entrée au garde dont l'habitation est contiguë. Il est d'ailleurs ouvert au public le dimanche et le jeudi de 2 à 6 heures.

C'est à Alexandre Dubois qu'on doit notamment l'aménagement de nombreux sentiers et chemins, ainsi que d'un canton "pittoresque", dont les coupes étaient calculées pour créer un paysage plus varié que la monotone futaie équienne pratiquée depuis la fin du XVIIIe siècle; ces nouveautés avaient été adoptées sous la pression d'artistes et de promeneurs que les débuts (tout relatifs) de la société des loisirs rendaient de plus en plus nombreux (8).

Richard Viandier, peintre installé à Hoeilaart, persistera dans la veine "mégolithique" qui l'avait inspiré pour le monument Dubois puisque c'est lui qui conçut le cromlech servant de monument aux forestiers morts pour la patrie en 1914-1918, situé au bas de la drève du Haras.

Quant au musée forestier, s'il existe toujours, il n'est plus ouvert que le dimanche de 14 à 17 heures, d'avril à octobre et pas en juillet-août !

Exploitation forestière (p. 67)

La partie de la forêt que nous venons de traverser, depuis notre arrivée à la drève des Eclaircies jusqu'à la rencontre de la drève de Lorraine, est la dernière coupe à blanc étoc ou estoc, ce qui veut dire couper à ras de terre. Cette dernière coupe a été pratiquée en 1909. Depuis, ce système a été abandonné. L'Etat retire environ 500.000 francs de revenus de l'exploitation de la forêt.

La coupe à blanc étoc était pratiquée systématiquement depuis la réforme de l'exploitation forestière imaginée par Joachim Zinner à la fin du XVIII^e siècle; elle permettait le repiquage le plus rentable possible de plants obtenus en pépinières. Auparavant, les coupes ménageaient une cinquantaine d'arbres à l'hectare, dont les graines devaient ensemençer naturellement le sol par leur chute. Depuis lors, les coupes sont jardinatoires (un arbre de-ci de-là) ou par bouquets (coupe à blanc sur de très petites surfaces); comme tout promeneur peut s'en apercevoir s'il est quelque peu observateur, les essences plantées depuis le début de ce siècle sont de plus en plus variées, phénomène qui ne fera que s'accroître pour pallier les dégâts des tempêtes du début de cette année (9).

Le chemin des Tumuli (pp. 95-96).

(...) tournons à droite par le chemin des Tumuli. Nous adopterons ainsi la route à la fois la plus agréable et la plus courte pour, de Groenendael, gagner le tram de Boitsfort, à l'arrêt de la drève du Comte. C'est une magnifique artère toute récente, créée en effet durant la guerre par l'administration des Eaux et Forêts, sous la direction éclairée de M. Crahay.

Michel MAZIER

- (1) Environs de Bruxelles, 100 promenades pédestres, 3e éd., Bruxelles, I.C.B., 1918, 422 p
- (2) A.G.R., Ouvrages de la Cour, 363.
- (3) La forêt de Soignes. Art et histoire des origines au XVIII^e siècle, catalogue Europalia Autriche, Bruxelles, Royale Belge et Conseil de Trois-Fontaines, 1987, p. 134, n° 189.
- (4) Elle est reproduite dans S. PIERRON, Histoire illustrée de la forêt de Soignes, t. I, Bruxelles, Culture et civilisation, 1973, p. 201.
- (5) M. MAZIER, Monuments et pierres commémoratives dans la forêt de Soignes, dans Brabant-Tourisme, 1984/1, p. 7.
- (6) La forêt de Soignes. Art et histoire..., pp. 248-249.
- (7) Il signe H.V.M.
- (8) M. MAZIER, La forêt de Soignes. Histoire et perspectives, dans Brabant-Tourisme, 1986/1 p. 11.
- (9) La forêt de Soignes. Art et histoire..., p. 98.
Reboiser après les tempêtes. Des entreprises sponsorisent le remplacement des arbres abattus, dans La Lanterne, 29-30/09/1990.

Eerste toespraak van Georges STRAETE
als burgemeester van Sint-Genesius-Rode
————— (vervolg) —————

In zake gebruik der talen, willen wij volle vrijheid voor iedereen. Rode ligt van den eenen kant aan de poorten der hoofdstad, en van den anderen kant aan de taalgrens. Honderden bewoners spreken enkel Fransch. Wij willen dat al de inwoners, zoowel Franschsprekenden als Vlamingen, zich te Rode t'huis gevoelen. Wij willen noch twist, noch vijandschap, noch oorlog tusschen Walen en Vlamingen : wij willen een groot België, waar al de burgers hand in hand en in vrede kunnen leven en waar alleen de Vaderlandsche vlag wappert. Zòò doende, zijn wij vast overtuigd onze plichten te kwijten jegens al de inwoners van Rode in 't algemeen en jegens de handelaars en neringdoeners in 't bijzonder.

Voor wat de benoemingen aangaat, willen wij stelselmatig alle partijbenoemingen afschaffen. Iedereen moet de gelegenheid hebben te kunnen mededingen. Daarom, mag er niemand uitgesloten, noch bevoordeeld worden; wij willen de ambten toekennen aan de meest bevoegden. Daar waar het past, zullen er examens ingericht worden om de plaatsen toe te kennen.

In zake uitgaven, willen wij strenge besparingen doen. Heer Schepen Rolin heeft de zware taak op zich genomen om de financiën der gemeente te besturen (1). Met de andere leden van het College, is hij vast besloten alle dossiers nauwkeurig te onderzoeken, om geen cent onnoozel uit te geven. Daar hij zijn eigen zaken op meesterlijke wijze bestuurt, zijn wij vast overtuigd dat de financiën der gemeente (het geld van iedereen) aan goede handen zijn toevertrouwd en dat er geen misbruik van het geld zal gemaakt worden.

Alle pogingen zullen aangewend worden nopens het verminderen der prijzen van water en electriciteit. Wij weten dat het niet gemakkelijk zal gaan; doch, mochten wij in onze moeilijke pogingen lukken, dan ware er zeker een der grootste wenschen vervuld bij al de inwoners der gemeente.

Vele Rodenaars hebben reeds gedacht dat, als bij tooverslag, de gansche gemeente ging herschapen worden in een paradijs. Ernstige mensen weten dat zulks onmogelijk is en dat Parijs en Rome op één dag niet werden gebouwd. Wij zullen ons best doen, en Schepen Swaelens Gustaaf zal er bijzonder voor zorgen, om de meest begane banen der gemeente zòò goed mogelijk in orde te brengen.

De meest geteisterde inwoners zijn zeker op dit oogenblik de handelaars. Wij willen trachten hun interessen te bevorderen, door het inrichten van kwartierfeesten, sportfeesten, voetbalmatchen, enz. Daarbij zou het wenschenswaardig zijn alle noodige middelen te zoeken om de vreemdelingen naar hier te lokken en onze zòò schilderachtige streek zòò veel mogelijk te doen kennen.

(wordt vervolgd)

(1) Baron Etienne ROLIN, schepen van Financiën, was de grootvader van onze huidige burgemeester, mevrouw DELACROIX-ROLIN.